

Etude de structuration et potentialité du territoire EIT

Cahier des charges

Phase 1 : Etat des lieux des potentialités du territoire, de la maturité et de la gouvernance du projet en collaboration avec l'animateur local

Objectif

Le titulaire devra établir un état des lieux (quantitative et qualitative) du territoire, identifier les freins et les leviers à la fois sur les potentialités du territoire et la gouvernance. L'objectif est de comprendre le territoire (acteurs et activités, enjeux et objectifs), les actions engagées (maturité), identifier les potentialités. Le titulaire proposera des pistes d'amélioration et des modalités d'actions en collaboration avec l'animateur.

Description du contenu et des tâches

Le titulaire devra :

- **Réaliser un état des lieux « opportunités » du territoire.**

Un premier état des lieux présentant le contexte et les enjeux du territoire est indispensable. Cet état des lieux devra comprendre : une analyse des forces et faiblesses du territoire estimant quels sont à priori les flux matériels et immatériels existants et modulables ; une identification des plus gros acteurs générant des flux qui mériteraient un travail spécifique ; une identification des acteurs en présence et des démarches entreprises sur lesquelles le territoire va s'appuyer.

Il devra également définir des critères et des indicateurs d'évaluation des potentialités et de la maturité du projet appliqués en phase 2. Il devra enfin identifier les leviers et les freins pour engager une démarche d'écologie industrielle et territoriale.

- **Réaliser un état des lieux « structuration »**

Proposer des critères, des indicateurs et une cartographie pour la réalisation d'un diagnostic relatif à la gouvernance et aux relations entre les parties prenantes.

Collecter, analyser et faire un état des lieux du contexte local de la gouvernance, des jeux d'acteurs, des attentes et des besoins des acteurs du territoire afin d'en faire ressortir les tendances clefs.

Identifier les acteurs clés du système sur lesquels appuyer le projet.

Présenter les résultats de son analyse à l'ensemble des acteurs du projet.

Fédérer l'ensemble des acteurs du territoire autour de la démarche d'écologie industrielle.

Phase 2 : Analyse générale des besoins et des disponibilités du territoire

Objectif

Le titulaire devra analyser de manière quantitative et qualitative le métabolisme industriel du territoire, c'est-à-dire les principaux de ces flux matériels et immatériels, dans le but de réaliser un état initial du territoire, en collaboration avec l'animateur.

Description du contenu et des tâches

Le titulaire devra:

- réaliser l'inventaire qualitatif et quantitatif des flux (matériels et immatériels) du territoire. Cet inventaire devra aboutir à une cartographie et à une base de données commune aux entreprises. Pour ce faire une étude générale (par code NAF par exemple) et des rencontres d'acteurs clés (définis en phase 1) réalisés par l'animateur seront croisés.
- analyser les échanges potentiels de flux. Cette analyse devra être multicritères en prenant en compte notamment les aspects environnementaux, économiques, sociaux et de performance du système.
- proposer et analyser des synergies du système en fonction notamment de la faisabilité réglementaire, technique, économique, environnementale. Une analyse des risques finira de compléter cette réflexion.
- analyser les pratiques environnementales des entreprises mais aussi du territoire.

Phase 3 : Liste des synergies potentielles et hiérarchisées

Objectif

A l'issue des différentes analyses qu'il aura réalisées dans les phases précédentes, le titulaire devra proposer au territoire une liste de synergies qui sera le socle de l'élaboration du plan d'actions. Il devra la faire valider par les porteurs du projet.

Description du contenu et des tâches

Le titulaire devra :

- élaborer une liste de synergies.

- obtenir la validation des porteurs de projet.

Ce plan d'actions devra comporter des objectifs, des priorités chiffrés à atteindre et un budget prévisionnel par actions / comporter des indicateurs de suivi et d'évaluation (environnement, social, économique, ...).

Réunions

Une première réunion sera organisée au commencement de la prestation 1.

Des réunions d'avancement seront programmées tous les mois avec l'animateur.

Une réunion de restitution sera organisée pour présenter les différents travaux d'abord avec l'animateur et les services de la Région et de l'ADEME puis avec les acteurs du territoire.

Des contacts réguliers avec l'animateur et si besoin chaque acteur du territoire impliqué, sera nécessaire.

Livrables

Phase 1 : le titulaire devra remettre :

- l'état des lieux initial des potentialités du territoire et des parties prenantes ;
- les critères et d'indicateurs d'évaluation des potentialités du territoire et des parties prenantes;
- un rapport d'analyse des potentialités du territoire, des parties prenantes et des jeux d'acteurs ;
- une note de synthèse (maximum 2 pages) des potentialités du territoire, des parties prenantes et des jeux d'acteurs ;

Phase 2 : le titulaire devra remettre :

- l'inventaire des flux et de son analyse ;
- un inventaire sous forme de cartographie et tableur des flux matériels et immatériels du territoire ;
- un rapport d'état initial du territoire ;
- un rapport d'analyse multicritères sur les échanges de flux possibles incluant une priorisation des scénarii ;

- une note de synthèse (maximum 2 pages).

Phase 3 : le titulaire devra remettre :

- une liste de synergies hiérarchisées selon des critères définis par le porteur de projet et validée;
- une note de synthèse (max 2 pages) sur cette phase ;